

Activité 2.4 : Mener des actions complémentaires concernant : (i) la faisabilité de la création d'un Centre de Recherches et d'Etudes Juridiques et Judiciaires (CREJJ), (ii) le renforcement du Système de gestion financière et comptable, (iii) le contrôle de gestion, (iv) renforcement du service informatique et du système d'information

Calendrier :	M5, M7, M11, M14, M15, M17, M19
Moyens :	<p><u>Expertise : 28 h/j</u> Etude de faisabilité pour la création CREJJ : 8 h/j (2 missions x 1 expert x 4j) Gestion financière : 4 h/j (1 mission x 1 expert x 4j) Contrôle de gestion : 8 h/j (2 missions x 1 expert x 4j) Informatique et système d'information : 8 h/j (2 missions x 1 expert x 4j)</p> <p><u>Experts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chantal BUSSIERE (FR) - activité 2.4.1 ➤ Jean-Jacques FRION (FR) – activité 2.4.1 ➤ M. Andreu ESTELA BARNET (ESP) – activité 2.4.1 ➤ Jean-Michel AGUER (FR) - activité 2.4.2 ➤ Meta LUBAMBU (BE) ➤ Jos DE VOS (BE) ➤ Evghenia SOLOMONA (FR) – activité 2.4.3 ➤ Stéphane LEBOURG (FR) – activité 2.4.4
Cible :	Direction de l'ISM
Méthodologie :	<p><u>2.4.1 : Etude de faisabilité pour la création d'un centre de recherches et d'études juridiques et judiciaires à l'ISM</u></p> <p>Réaliser une étude afin de définir le modèle (descriptif détaillé et budget) d'un Centre de documentation juridique dont l'ISM souhaite se doter, compte tenu des besoins des acteurs et de la ressource documentaire existante ou mobilisable (fonds documentaire papier et électronique consultable sur réseau (ressources documentaires numérisées).</p> <p>Cet audit passe par plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Benchmark des centres identiques et synthèse des meilleures pratiques mondiales ; ▪ Recensement des ressources documentaires papiers et sur support électronique disponibles au sein de l'ISM (ce recensement est déjà disponible à l'ISM) ; ▪ Etude des besoins des acteurs judiciaires et mesure des écarts avec le fonds disponible ; ▪ Définition du périmètre et de l'organisation d'un Centre de documentation doté également d'outils d'accès distants (extranet). <p>Appuyer l'ISM dans l'opérationnalisation de ce centre.</p> <p>Afin d'appuyer l'ISM dans l'opérationnalisation de ce centre, l'expert proposera un rapport contenant plusieurs axes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition de l'acquisition de nouveaux fonds documentaires et de l'arrêt ou suppression de fonds existants ; ▪ La mise en place d'un système de traitement du fonds documentaire (papier et sur support électronique) ; ▪ Définition de l'organisation et des profils des ressources humaines affectées à la gestion du Centre ; ▪ Soutien à l'élaboration d'un budget annuel optimisé ; ▪ Définition d'un plan de formation à la gestion du Centre et à l'utilisation des ressources documentaires ;

- Assistance à la mise en œuvre opérationnelle du centre.

2.4.2 : Renforcement du système de gestion financière et comptable.

Le renforcement du système de gestion financière sera décliné par :

- L'évaluation du processus de l'exécution des dépenses et des recettes (un manuel de procédure existe déjà) et la mise à jour du manuel de procédure par rapport au nouvel organigramme ;
- La mise en place des outils de renforcement du système de contrôle interne en matière de gestion financière : Gestion des risques financiers et comptables, etc.
- L'élaboration du budget pluriannuel par programme (Gestion du budget axée sur les objectifs), tout en réalisant des tableaux de bords et des indicateurs de suivi-évaluation, etc.
- La réalisation des tableaux de bord et reporting de la gestion financière ;

Cette action nécessitera l'organisation d'ateliers de travail et de validation des recommandations apportées pour le manuel de procédures déjà existant, de l'élaboration de la cartographie des risques financiers et le plan d'action pour couvrir ces risques, de la réalisation d'un document 'Budget pluriannuel par programmes (basé sur les objectifs de l'ISM) contenant les tableaux de bords et des indicateurs de suivi-évaluation.

2.4.3 : Contrôle de gestion :

L'objectif de cette sous activité est :

- La mise en place de la fonction contrôle de gestion par :
 - Le choix des indicateurs ;
 - Elaboration des tableaux de bords de suivi-évaluation de toutes les activités de l'ISM ;
 - Mise en place de la comptabilité analytique: analyse des écarts, des coûts,...
 - Etc.
- L'élaboration d'un manuel de procédures ;
- Renforcement de la pratique du contrôle de gestion à travers le système d'information.

2.4.4 : Renforcement des services informatiques et du système d'information

Le renforcement des services informatiques sera décliné en réalisant ce qui suit :

- Définir le rôle des services informatiques par rapport aux objectifs et à la stratégie de l'ISM, et formaliser les interactions entre les services IT (Technologie de l'Information) et les autres entités ;
- Adopter un modèle d'organisation efficace des services informatiques :
 - Définir les métiers et compétences requises pour l'amélioration des services rendus ;
 - Standardiser la gestion des services informatiques suivant les normes reconnues ;
 - Etc.

Ensuite, le système d'information (ERP), de l'ISM qui est en cours de développement, nécessite :

- L'assistance dans la finalisation d'un manuel de procédure de l'ISM ;
- L'élaboration d'un schéma directeur du système d'information de l'ISM ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'apport de l'expertise en matière de système d'information.
<p>Indicateurs objectivement vérifiables :</p>	<p>Sous activité 2.4.1 : étude de faisabilité disponible.</p> <p>Sous activité 2.4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manuel de procédure évalué ; - Cartographie des risques financiers et le plan d'action pour couvrir ces risques réalisés ; - Budget de l'ISM pluriannuel par programmes élaboré ; <p>Sous activité 2.4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs définis ; - Tableaux de bord élaborés ; - Comptabilité analytique mise en place ; - Un manuel de procédures élaboré. <p>Sous activité 2.4.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle d'organisation réalisé ; - Référentiel des compétences élaboré ; - Le processus de travail élaboré et validé ; - Schéma directeur du système d'information réalisé ; - Le manuel de procédure de l'ISM finalisé.
<p>Livrables :</p>	<p>Sous activité 2.4.1 : rapport d'étude de faisabilité.</p> <p>Sous activité 2.4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur les recommandations et modifications du manuel des procédures ; - Cartographie des risques financiers et le plan d'action pour couvrir ces risques - Guide sur 'Budget de l'ISM pluriannuel par programmes'. <p>Sous activité 2.4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canevas des Indicateurs et des Tableaux de bord ; - Guide de la comptabilité analytique ; - Un manuel de procédures. <p>Sous activité 2.4.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur : l'organisation des services informatiques, fiches de postes, manuel de procédures ; - Schéma directeur du système d'information ; - Référentiel de compétences techniques ; - Le manuel de procédure de l'ISM. <p>Rapports de mission</p>